

Formulaire d'autorisation de publication de photos et vidéos sur le site MHC.bzh

1) Autorisation de publication par le modèle ou son représentant légal

La signature de la présente autorisation n'enlève pas à l'association MHC l'obligation de supprimer une photo de son site internet si le modèle ou son descendant lui en fait la demande. Le modèle – ou son descendant - reste propriétaire de son image. MHC s'engage à faire respecter l'image du modèle, ne pas lui faire de tort et à ne pas lui porter quelque préjudice moral d'aucune sorte.

Modèle ou son représentant légal

Je, soussigné

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Autorise l'association MHC / Miroir de l'Histoire de Châteauneuf du Faou, à utiliser la photo sur laquelle je figure.

2) Autorisation de publication par le photographe ou par le propriétaire de la photo

La signature de la présente autorisation n'enlève pas à l'association MHC l'obligation de supprimer une photo ou vidéo de son site internet si le photographe ou le propriétaire lui en fait la demande. Ceux-ci conservent la propriété intellectuelle du document publié.

Photographe ou propriétaire de la photo

Je, soussigné

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Autorise l'association MHC / Miroir de l'Histoire de Châteauneuf du Faou, à utiliser la photo que je lui confie.

Prise de vue

- Titre :
- Année (exacte ou approchée) : Référence MHC :

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise à reproduire et communiquer au public les photographies repérées dans la présente. Celles-ci pourront être exploitées et utilisées directement ou être cédées à des tiers, sous toute forme, pour une durée de 99 ans, et notamment :

- site internet mhc.bzh Exposition
 Presse Livre Publicité Projection publique

Date :

Signature :

Le présent formulaire d'autorisation de publication de photos, vidéos ou documents est à l'usage :

- 1) des modèles (les personnes figurant sur les clichés) qui restent propriétaires de leur image, d'une part
- 2) des photographes ou propriétaires des photos, qui détiennent le droit d'auteur ou la propriété intellectuelle, d'autre part